

Désormais moins cher d'étudier au Québec

Rudy Demotte vient de signer une entente visant à diminuer drastiquement les frais de scolarité des étudiants francophones au Québec.

● À Québec, Audrey RONLEZ

Jusqu'à maintenant, un étudiant belge francophone voulant étudier dans une université au Québec devait déboursier approximativement 15 000 dollars canadiens (soit près de 10 000 €). Un minerval exorbitant qui freinait assurément la mobilité étudiante entre les deux régions.

Soucieux de cette problématique, Rudy Demotte, ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a donc entamé des négociations avec le Québec. « Les Français bénéficiaient de tarifs préférentiels pour étudier au Québec et je ne comprenais pas pourquoi ce n'était pas le cas des étudiants belges francophones pour qui le Québec est une destination très prisée. Dans un monde en mutation rapide, face à une jeunesse aux centres d'intérêt démultipliés, nous devons travailler ensemble au service d'un objectif commun : permettre aux jeunes de réaliser leurs rêves et, par-là, de se réaliser eux-mêmes. »

Il aura fallu deux ans pour faire tomber les barrières entre les deux grandes régions de la francophonie. Mercredi, Rudy Demotte et Philippe Couillard, Premier ministre du Québec, ont signé une entente bilatérale visant à diminuer de manière significative les coûts de scolarité pour les francophones désireux d'étudier dans les universités de la Belle Province.

« Alors que le Québec est aux prises avec des enjeux de pénurie de main-d'œuvre, nous devons être en mesure d'offrir la meilleure formation possible aux Québécoises et aux Québécois », a souligné

M. Couillard. « Nous devons également attirer chez nous les talents. C'est pour cela que l'objectif de la nouvelle politique internationale est de promouvoir davantage l'offre éducative québécoise à travers le monde et d'intensifier la mobilité jeunesse et étudiante. L'entente conclue aujourd'hui permettra à des Québécoises et Québécois d'enrichir leur parcours scolaire et personnel en Belgique, et à des Belges de venir contribuer au rayonnement de nos institutions d'enseignement. Encore une fois, la relation profonde qui nous unit aux Belges se trouve renforcée et modernisée. »

Désormais, pour des études de 1^{er} cycle au Québec, un jeune belge francophone paiera la même chose qu'un étudiant canadien, soit environ la moitié de ce qu'il déboursait précédemment (pour 2017-2018 : 7 403 \$ canadiens soit plus ou moins 4 755 € au lieu de 15 102 \$/9 700 € ou 16 843 \$/10 800 € selon la discipline).

Pour les études de 2^e et 3^e cycles, les coûts ont quant à eux été divisés par cinq. Les droits d'inscription des étudiants belges francophones sont désormais équivalents à ceux des étudiants québécois soit 2 391 \$ (1 500 €) pour une année universitaire 2017-2018 à temps plein (au lieu de 15 102 \$/9 700 € en 2^e cycle ou 13 578 \$/8 720 € en 3^e cycle).

« Je suis très heureux que les jeunes qui choisissent de traverser l'Atlantique pour se former ou se spécialiser bénéficient aujourd'hui d'une certaine équité sociale grâce à la diminution des obstacles financiers », a commenté le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la suite de la

signature de l'entente.

Il est certain que ces coûts, même revus à la baisse, restent un investissement important, mais cette entente ne remet pas en cause les possibilités de bourses afin de limiter encore les coûts des étudiants belges francophones. ■

« D'énormes sacrifices »

Après des études secondaires à Bruxelles, Quentin Kayila décide de faire son cursus universitaire outre-Atlantique. « J'avais l'intime conviction que le Québec pouvait m'offrir une carrière épanouissante », se souvient le Belge établi au Québec depuis quinze ans. Une aventure qu'il ne regrette pas, même si elle a demandé de la persévérance et surtout des sacrifices importants. « Il fallait vraiment le vouloir. Toute ma famille a contribué aux frais car tous savaient que j'avais le potentiel et voulaient que je puisse vivre mon rêve. Cela engendre beaucoup de pression. »

Olivier Stockmans (Namur) termine un master en sécurité internationale à l'Université Laval à Québec. Il est conscient d'être privilégié. « Je connais des étudiants qui auraient aimé pouvoir étudier ici, mais n'ont pas pu à cause des frais de scolarité. C'est une expérience inoubliable que je conseille. Je suis le seul étudiant belge de ma section. Je vois sans cesse arriver et repartir les jeunes Belges venus en Erasmus. La diminution des frais de scolarité permettra de créer une communauté belge sur le campus. Cela permettrait notamment la création d'une petite "communauté belge" ».